



TRI de NIMES



Identifiant du TRI **FRD_TRI_SETE**
 Région(s) **LR**
 Département(s) **30**

Liste des contributions des parties prenantes

Nom structure	Synthèse avis de la structure
EPTB du Vistre	<p>De nombreuses lacunes dans la prise en compte d'aléas apparaissent. Les constats réalisés impliquent une non visualisation de l'information relative aux zones inondables à l'échelle du Bassin Versant au-delà des TRI (exemple des communes contiguës). La multiplicité des cartographies existante complexifie d'avantage les messages envoyés au public. L'établissement craint une grande confusion auprès des décideurs du territoire, entre les différentes cartographies existantes : AZI, cartes d'aléas des PPRI, EAIP, cartographies TRI (même si rendu dissemblable) et préconise d'harmoniser le scénario moyen et les cartographies PPRI pour disposer d'une base commune au sein des deux démarches (droit du sol et DI).</p> <p>Dans ce contexte, l'EPTB du Vistre a effectué une expertise technique de la cartographie des 3 TRI sécants (Nîmes, Delta du Rhône, Montpellier), relevant des incohérences, erreurs ou suggérant des compléments à propos de cours d'eau (Les Costières et le TRI Delta, le Rhône en vallée du Vistre, Rhône, le Rhône, le Vidourle) et du TRI de Nîmes (cartographie et rapport).</p>
Ville de Nîmes	<p>Le service ne parvient pas à accéder sur le site aux cartes suivantes concernant le TRI de Nîmes : cartes de synthèse des surfaces inondables.</p> <p>Le service émet des remarques (et suggestions) concernant le rapport explicatif.</p> <p>Il demande la suppression des spécifications de certains ouvrages pourtant pris en compte (Cadereaux).</p> <p>Le service souhaite des précisions techniques sur le choix du coefficient de 1.5 des hauteurs d'eau du PPRI pour l'événement extrême.</p> <p>Le service propose de ne pas laisser « blanches » de grandes surfaces en utilisant la couche hydro-géomorphologique comme première enveloppe des secteurs non modélisés.</p> <p>Le service demande la correction du problème intrinsèque aux Base de Données globales type INSEE pour les informations contenues dans les tableaux croisés aléa-enjeu.</p> <p>Le service souhaiterait la transformation du coefficient de 1,8 à 1.5 pour la Scénario extrême.</p> <p>Il évoque la nécessité du rappel de périodes de retours utilisées dans la légende des cartographies.</p>

Avis de synthèse et proposition du service pilote du TRI

La phase de consultation des cartographies des TRI s'est déroulée sur deux mois permettant à toutes les parties prenantes de donner leur avis sur les cartographies consultables sur le site internet Eau France. En outre le travail cartographique a été présenté aux parties prenantes lors de la réunion de la commission géographique inondation organisée le 17 octobre à Montpellier.

Deux contributions ont été reçues concernant le TRI de Nîmes.

Comme pour les autres TRI, quelques erreurs sont mentionnées, notamment en matière de décompte des enjeux. Les incohérences soulignées dans les contributions feront toutes l'objet de vérifications. Chaque fois que cela sera jugé nécessaire, les cartes seront corrigées dans la version annexée à l'arrêté du préfet coordonnateur de bassin.

Toutefois la majorité des questions et remarques n'impliquent pas de vérification et ne remettent pas en cause la cartographie. Il s'agit d'observation de nature plus générales. Pour répondre aux questionnements et propositions des différents contributeurs, un FAQ synthétique et didactique sera établi sur les sujets abordés dans la région LR.

Dans ce cadre, il conviendra notamment de rappeler différentes notions relatives à l'objet et à l'utilisation des cartes de TRI.

En particulier, l'objectif de ces cartographies Directive Inondation, qui permet un développement de connaissance visant à appréhender les dommages potentiels et à analyser la vulnérabilité à grande échelle à l'intérieur des TRI dans une perspective de prévention, mérite d'être à nouveau rappelé.